

Le 16 FEV. 2022 5

N° TRANSMIS A 350
AF

Monsieur le Maire
M Jean-Claude RENAUX
Place du Général Leclerc
BP 20002
80334 CAMON Cedex

Amiens, le 1 février 2022

Chambre d'agriculture
de la Somme
Pôle de l'Agriculture
19 bis rue Alexandre Dumas
80096 Amiens Cedex 3
Tél. : 03 22 33 69 00
Fax : 03 22 33 69 29

Objet : Avis sur le projet de Règlement Local de Publicité (RLP) de CAMON
Affaire suivie par Joseph Niaux (03.22.33.69.09) et Yannick Decoster

Bureau d'Abbeville
88 Bd de la République
80100 Abbeville
Tél. : 03 22 20 67 30
Fax : 03 22 20 67 39

Monsieur le Maire,

Vous avez consulté la Chambre d'Agriculture de la Somme sur le projet de Règlement Local de Publicité (RLP) de CAMON qui nous est parvenu le 3 janvier 2022.

Bureau d'Estrées-Mons
Station de l'Inra
2 domaine Brunehaut
80200 Estrées-Mons
Tél. : 03 22 85 32 10
Fax : 03 22 85 32 19

Compte-tenu des éléments présentés dans votre dossier, nous considérons qu'il n'existe pas d'impact sur l'activité agricole. Par conséquent, la chambre d'agriculture **n'a pas à se prononcer**.

Bureau de Villers-Bocage
44 rue du Château d'Eau
BP 70018
80260 Villers-Bocage
Tél. : 03 22 93 51 20
Fax : 03 22 93 51 28

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

La Présidente,



Françoise CRETE

